

## CH\_VB 86.107 vom 15. Juni 1987

Bundesverwaltung, 1987-06-15, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_86.107](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_86.107)

FR: CH\_VB 86.107 du 15 juin 1987

IT: CH\_VB 86.107 del 15 giugno 1987

### Volltext

Interpellation Cavelti 320 15 juin 1987 de notre marché intérieur des investissements, la Suisse a tout intérêt à son bon fonctionnement parce qu'il offre à son économie la possibilité d'entrer en concurrence sur les marchés d'autres pays. En matière financière et sur l'effectif du personnel, les modifications de l'accord - et notamment celles relatives aux obligations en matière de publicité - entraîneront certaines dépenses supplémentaires et un surcroît de travail administratif pour les entités acheteuses de la Confédération qui ne devraient cependant pas dépasser les limites d'une saine gestion. Au sein de la commission, il a paru nécessaire que l'on apporte quelques explications supplémentaires au sujet de l'application de l'accord pour les entreprises de la Confédération, en particulier pour les PTT. La commission, à l'unanimité, vous propose d'entrer en matière et d'adopter l'arrêté concernant l'approbation du Protocole portant modification de l'Accord du GATT relatif aux marchés publics. Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen Le conseil décide sans opposition d'entrer en matière Gesamtberatung - Traitement global du projet Titel und Ingress, Art. 1 und 2 Titre et préambule, art. 1 et 2 Gesamtabstimmung - Vote sur l'ensemble Für Annahme des Beschlusentwurfes 32 Stimmen (Einstimmigkeit) An den Nationalrat - Au Conseil national #ST# 86.107 Interpellation Cavelti Basler Chemieunfall. Folgen für die Landwirtschaftspolitik Accident chimique de Bâle. Conséquences pour la politique agricole Wortlaut der Interpellation vom 2. Dezember 1986 Ist der Bundesrat bereit, raschmöglichst ein Konzept für eine integrierte Landwirtschaftsproduktion (biologischer Landbau) vorzulegen, gemäss welchem eine extensive Produktion mit natürlichen Mitteln an Stelle von Kunstdünger und chemischen Hilfsstoffen entscheidend gefördert wird? Texte de l'interpellation du 2 décembre 1986 Le Conseil fédéral est-il disposé à présenter au plus tôt aux Chambres une conception pour une production agricole intégrée (agriculture biologique), qui viserait à promouvoir de façon décisive une production extensive par des moyens naturels au lieu d'engrais chimiques et de produits auxiliaires de synthèse? Cavelti: Der Basler Chemieunfall rüttelte weite Bevölkerungsschichten unseres Landes auf und schien mir geeignet, einige grundsätzliche Überlegungen zur heutigen Lage der Landwirtschaft anzustellen. In diesem Sinne diene mir dieser Vorfall sozusagen als Aufhänger für meine Interpellation. Das Bestreben, die Landwirtschaft vom industriellen Denken weg und wieder näher zur naturnahen Produktion zu bringen, beschäftigt mich schon lange und war Gegenstand mehrerer Interventionen meinerseits. Allein schon vom Gesichtspunkt der Logik aus gesehen erscheint es mir als falsch, wenn der Staat einerseits die Landwirtschaftsproduktion durch Vorschriften und Prämien anheizt - zum Beispiel sollten die Kühe immer mehr Milch geben, was durch Einkreuzungen, importierte Kraftmittel, Förderung von Leistungspunkten usw. geschieht -, andererseits aber Millionen von Franken jährlich aufwenden muss, um die Überproduktion zu bewältigen. Mehr Produktion in diesem industriellen Sinn ist nur durch Anwendung von Chemie und anderen Hilfsstoffen und durch Schaffung und Förderung von Industriebetrieben anstelle von

Familienbetrieben möglich. Dies geht auf Kosten der Natur, einer gesunden Umwelt und einer gesunden Besiedlung der ländlichen Gegenden. Ein idealistisches Denken, eine emotionale Bindung des Bauern an sein Land, an seine Tiere und an seine Produkte gehen verloren und werden durch Profitdenken ersetzt. Wenn diese Entwicklung weitergeht, haben wir in unseren Bauerndörfern bald einmal mehr Maschinen als Menschen. Verliert ein Dorf aber ein Minimum an Bevölkerung, so gibt es keine Schule, keine Kirche, keine Wirtschaft und keinen Laden mehr. Das Dorf stirbt aus. Wir müssen eine solche Entwicklung rechtzeitig stoppen, was nicht zuletzt schon durch eine entsprechende Ausbildung der kommenden Bauergeneration und durch Beratung der aktiven Bauernschaft geschieht. Der Bauer darf im Gegensatz zu früheren Theorien, die jetzt noch etwa herumgeistern, nicht nur zum Unternehmer ausgebildet werden, sondern ist in erster Linie zusammen mit seiner Familie Vermittler zwischen der Natur und der modernen Industriegesellschaft. Die Katastrophe von Schweizerhalle ist meines Erachtens eine gute Gelegenheit, um wieder einmal eine Distanz zwischen Chemie und Landwirtschaft zu postulieren, wobei ich sowohl an die pflanzliche als auch an die tierische - Stichwort Hormone - Produktion denke. Ich komme zu folgenden Punkten, die ich mir als Postulat gedacht habe: 1. Vermehrte und entscheidende Förderung der naturnahen Produktion durch den Staat mittels Prämierung der naturnahen Anbaumethoden. Die Mehrkosten, die durch die naturnahe Produktion entstehen, sollten zum Beispiel in Form von Flächenbeiträgen ausgeglichen werden, in Form von Direktzahlungen, besonders als Subventionierung von arbeitsintensiven Produkten. Eine weitere Förderung der naturnahen Produktion durch den Staat soll nicht zuletzt durch Schulung und Beratung in Richtung naturnaher Produktion und durch Schaffung eines Marktes für naturnahe Produkte erfolgen. Das braucht eine Definition und einen Schutz der biologischen Produkte, einen Schutz dieser Produkte vor der Konkurrenz aus dem In- und Ausland. 2. Förderung der biologischen Produktion in der Gesetzgebung. 3. Ferner Verteuerung der Konkurrenzprodukte, die nicht naturnah produziert werden, zum Beispiel durch eine Stickstoffabgabe im Inland und durch eine Zollerhebung für die Produkte, die aus dem Ausland eingeführt werden. 4. Ich habe mir auch Gedanken über die Finanzierung der entstehenden Mehrkosten gemacht: Dies könnte einmal durch bessere Preise für naturnahe Produkte geschehen. Der Konsument ist gemäss durchgeführten Erhebungen bereit, höhere Preise zu akzeptieren. Er soll auch vermehrt dazu angehalten werden, und vor allem soll er auch über die Zusammenhänge der naturnahen Produktion aufgeklärt werden. Was dank der kleineren Produktion gespart wird - bekanntlich ergibt die naturnahe Produktion weniger Produkte, also weniger Kosten für die Ueberschussverwertung -, soll zur Förderung der naturnahen Produktion eingesetzt werden. Weniger Produkte, dafür aber gesündere wären das Resultat; die Bereitschaft, dafür einen besseren Preis zu bezahlen, ist da. 5. Ferner sollten weniger künstliche Hilfsstoffe und Maschinen verwendet werden. Wenn der Bauer diesbezüglich weniger braucht, hilft das ebenfalls, die Kosten zu senken.

15.Juni 1987 321 Interpellation Cavelti Dies sind alles Massnahmen, wie ich sie mir im Sinne einer besseren, naturnahen, gesünderen und einer dem Staat bekömmlicheren Landwirtschaft vorstelle. M. Delamuraz, conseiller fédéral: Je tiens à répondre à M. Cavelti - dont l'interpellation est, sinon d'actualité, du moins bien dans le courant de nos préoccupations quant à notre agriculture - que le Conseil fédéral, dans le 6e rapport sur l'agriculture, a exposé un certain nombre de directions dans lesquelles allait la recherche, propos non seulement confirmés mais renforcés dans les recherches qui ont été conduites jusqu'à aujourd'hui. Grosso modo, je me permettrai de distinguer les tendances suivantes:

tout d'abord, la production agricole intégrée. Les travaux de l'institut d'agriculture de l'Ecole polytechnique de Zurich, les travaux des stations fédérales de recherches agronomiques sont orientés depuis des années vers ce qu'il est convenu en effet d'appeler la production agricole intégrée. Il s'agit en fait, pour l'essentiel, d'améliorer la qualité des produits et la protection de l'environnement, ce qui se traduit par les recherches suivantes: optimisation de la fumure et des interventions dans la lutte antiparasitaire, maintien de la fertilité des sols, sélection de variétés plus rustiques et plus résistantes, tout en gardant leurs qualités intrinsèques afin d'assurer la stabilité des rendements et de répondre à la demande des consommateurs, enfin, maintien de la diversité génétique des espèces. Quant à l'agriculture biologique, à proprement parler, il s'agit là de méthodes de cultures dites alternatives, qu'il ne faut pas confondre avec la production intégrée, bien qu'elles soient proches l'une de l'autre. L'agriculture biologique s'inspire partiellement de la philosophie de Rudolf Steiner et des anthroposophes. Elle renonce pratiquement à toute application d'engrais chimiques et de produits antiparasitaires de synthèse. Elle prend aussi en compte une somme de travail plus importante. Cependant, la production intégrée est fondée, elle, sur une approche scientifique des problèmes. Vous savez, Monsieur Cavelti, que la Confédération encourage les activités de l'Institut privé de recherches en agriculture biologique, qui est situé à Oberwil, dans le canton de Baie-Campagne, et elle est décidée à le faire de manière renforcée encore à l'avenir. Les méthodes de la production agricole intégrée, établies sur des bases scientifiques qui sont reconnues et éprouvées, sont conformes aux exigences de l'écologie et de la protection de l'environnement. Le Conseil fédéral en tient compte dans la définition de sa politique agricole: l'emploi raisonné et modéré des engrais chimiques et des produits pour la protection des plantes, le choix et la rotation appropriée des cultures, tout cela fait partie de la gestion plus extensive qu'intensive et efficace des exploitations agricoles. L'enseignement et la vulgarisation agricoles, qui jouent un rôle grandissant dans la formation de nos paysans, ont la tâche d'assurer cette diffusion et cette application. Ils développent une idéologie et des programmes identiques, de sorte que nous avons là un instrument de formation et de conviction que le Conseil fédéral est décidé à faire jouer pleinement. Nous pourrions ainsi, par une formation adéquate, par une orientation de cette politique agricole dans le sens que vous souhaitez, Monsieur Cavelti, maintenir une certaine compétitivité de notre agriculture face à la concurrence étrangère, assurer la viabilité de nos exploitations agricoles et du monde rural, sans pour cela mettre à sac la nature sur laquelle nous produisons. Je pense que l'accident de Schweizerhalle n'aura sans doute pas de conséquences directes sur notre politique agricole, mais il nous incitera à réfléchir davantage encore à cet aspect des choses et, à cet égard, il pourra certainement contribuer à développer ces formes relativement nouvelles de production agricole auxquelles nous devons, pour des raisons écologiques fondamentales, vouer toute notre attention. Prenez garde cependant, Monsieur Cavelti: la transformation ne peut pas se faire dans des délais extrêmement brefs, elle exige d'abord la conduite et l'achèvement de nos recherches et ensuite que les esprits mûrissent, qu'ils s'habituent aux nouvelles méthodes et qu'un certain nombre de traditions bien établies puissent, peu à peu, être infléchies dans le bon sens. Ce n'est donc pas à une révolution que nous assistons, mais à une évolution, une évolution que le Conseil fédéral est décidé à accentuer et à renforcer.

Präsident: Ich frage Herrn Cavelti an, ob er von der Antwort des Bundesrats befriedigt ist.

Cavelti: Ich danke Herrn Bundesrat Delamuraz für die Antwort, kann mich aber nur als teilweise befriedigt erklären. Ich bitte um Diskussion, damit ich in wenigen Sätzen erklären kann, warum ich nur teilweise befriedigt bin.

Präsident: Herr Cavelti beantragt

Diskussion über diese Interpellation. Wird ein Gegenantrag gestellt? Das ist nicht der Fall. Die Diskussion ist eröffnet. Cavelti: Meine Interpellation wurde am ersten Tag der Dezembersession eingereicht. Seither ist ein halbes Jahr vergangen, in welchem die Entwicklung in der Landwirtschaftspolitik sowohl bei den Bauern als auch bei den Konsumenten nicht stillgestanden ist. Die heutige Antwort des Bundesrates ist etwas zu bescheiden. Man kann dem Bundesrat wahrscheinlich nicht oft Bescheidenheit vorwerfen. Hier ist es aber möglich, und zwar, weil die Antwort zu wenig Einblick gibt in das, was inzwischen in dem von mir postulierten Sinn bereits vorbereitet worden und zum Teil schon realisiert ist. Zu erwähnen sind die Publikationen und Arbeiten des Instituts für Pflanzenbau an der ETH Zürich. Auch Herr Bundesrat Delamuraz hat dieses Institut erwähnt. Diese Arbeiten wurden namentlich durch Prof. Keller vorangetrieben. Dieses Institut schenkte uns vor wenigen Tagen ein Buch mit dem Titel «Integrierte Pflanzenproduktion. Ergebnisse einer Standortbestimmung in der Schweiz». Zu erwähnen ist hier aber auch die Bewusstseinswandlung in den Chefetagen des Bauernverbandes und bei einzelnen Parteien. Ich hoffe, dass diese Evolution der Meinungen, insbesondere auch bei Parteien, die Herrn Bundesrat Delamuraz sehr bekannt sind, beim Bundesrat und seinen Ämtern etwas in Bewegung gebracht hat. Ich nehme an und postuliere, dass der Bundesrat im Zusammenhang mit den bevorstehenden Einkommensbeschlüssen im Landwirtschaftsbereich einen deutlichen Schritt in Richtung Direktzahlungen tut, Direktzahlungen verbunden mit gezielten Auflagen sozialer und vor allem ökologischer Art. Längerfristig ist nach wie vor bewusst und deutlich ein Konzept für eine naturnahe Agrarpolitik anzustreben. Ich wäre erstaunt, wenn sich Herr Bundesrat Delamuraz diesbezüglich nicht schon konkretere Gedanken gemacht hätte, und ich wäre sehr erfreut und dann voll befriedigt, wenn er uns diese Gedanken mitteilen könnte. M. Delamuraz, conseiller fédéral: Je ne prétends pas pouvoir apporter à M. Cavelti une satisfaction radieuse, définitive et rayonnante. Mais je pense que l'ouverture qu'il a faite sur la manière dont on pourrait, à l'avenir, contribuer à soutenir certains types de production agricole, en recourant davantage que nous le faisons aujourd'hui aux paiements directs, mérite une attention. Sur ce point, Monsieur Cavelti, le Conseil fédéral en est aujourd'hui à dire ce qu'il a exprimé dans le 6e rapport sur l'agriculture, à savoir que les paiements directs, qui représentent, à la charge de la Confédération, une somme d'environ 600 millions de francs par an, qui sont réservés pour l'essentiel, actuellement, à l'agriculture de montagne, pourraient être développés et étendus à l'agriculture de plaine, à la condition qu'ils ne soient pas de pures et simples contributions de la Confédération sans conditions. L'une de ces conditions serait de calibrer les paiements directs à des exigences écologiques, à des exigences touchant à la densité de production selon l'unité de surface, touchant à la protection des terrains agricoles et des eaux contre les ravages qu'une agriculture trop intensive peut leur faire subir. C'est dans cette direction que nous

Interpellation Flückiger 322 1ö juin 1987 recherchons les solutions. Vous avez beaucoup d'autres écoles, vous avez ceux qui voient dans les paiements directs une prestation sociale. Nous ne l'excluons pas, mais nous disons que la composante écologique, si nous entrons en matière, doit être primordiale de l'octroi de paiements directs plus étendus que ceux auxquels la Confédération procède aujourd'hui. J'ai découvert dans mon département beaucoup d'idées lorsque j'en ai repris la direction au début de cette année. Mais il me manquait des modèles concrets, à savoir si l'on décide telle ou telle orientation de la production directe comment pourrait-on le faire et à quel prix? C'est dans ce sens que j'ai demandé à l'Office fédéral de l'agriculture de préparer jusqu'au 22 mai - ce qui a été fait -

une série de modèles. Il doit maintenant compléter son étude et, sur cette base-là, le Conseil fédéral pourra déclencher ce que nous avons d'ores et déjà décidé de déclencher. C'est une consultation sortant des milieux de l'administration, touchant les milieux de la profession, les milieux scientifiques, les milieux techniques agricoles pour affiner ces différents projets et présenter au Conseil fédéral les choix possibles, leurs conséquences et leurs coûts. Mais, dans toutes ces variantes, Monsieur Cavelti, je suis décidé à donner sa place à la composante et à l'exigence écologique. Sans cela nous risquerions une politique de dispersion des fonds, nous risquerions des difficultés et surtout nous contribuerions à atténuer cet esprit d'initiative, cet esprit d'entreprise qui doivent être la marque du paysan suisse, que nous ne voulons pas transformer en subventionné de la nation. Je souhaite que nous puissions aller dans cette direction. Les propositions faites par l'Union suisse des paysans, dans le cadre de ses revendications de prix 1987 permettront-elles, dans des délais utiles, d'aller si loin? Je ne le pense pas. Nous devons considérer qu'il s'agit d'une période intermédiaire, d'autant que nous devons nous contenter de la loi actuelle, alors que le projet plus ambitieux que vous envisagez postule le changement de la loi sur l'agriculture, ce qui prend, comme chacun le sait, quelques mois - pour ne pas dire plus - dans nos procédures. L'idée générale est née, je ne fais aucune promesse, je dis simplement que nous allons dans cette direction.

#ST# 87.317 Interpellation Flückiger Wirtschaftlicher Ausgleich zwischen den Regionen Rééquilibrage économique Wortlaut der Interpellation vom 4. März 1987 Die Uhrenindustrie, insbesondere die Uhrenschalenproduktion und die Uhrenmontage, sowie die Werkzeugmaschinenindustrie werden erneut von einer schweren Krise heimgesucht. Diese äussert sich in einem Wiederanstiegen der Arbeitslosigkeit, die in bestimmten Gebieten des Juras bald die 1984 erreichte Höchststrategie übersteigen könnte. Diese Sachlage erfordert eine Reaktion der Bundesbehörden. Aus diesem Grund fragen wir den Bundesrat, ob er beabsichtigt: 1. Ein Programm für Bundesaufträge zu erarbeiten, in welchem der Auftragsanteil der wirtschaftlich bedrohten Regionen erheblich heraufgesetzt ist; 2. Bestehende Einrichtungen des Bundes in diesen Regionen auszubauen oder dort im Rahmen der Bedürfnisse und Möglichkeiten neue Einrichtungen zu schaffen; 3. Die Zahl der Arbeitslosen-Taggelder von gegenwärtig 85 auf 170 zu erhöhen, wozu ihn Artikel 1 Absatz 2 der Verordnung vom 27. August 1984 berechtigt; 4. Bei Teilarbeitslosigkeit die Zahl der Abrechnungsperioden von 12 auf 18 anzuheben. In Anbetracht der Tatsache, dass die genannten konjunkturellen Schwankungen bestimmte Sektoren betreffen und in einigen Gebieten echte Gefahr droht, stellen wir ganz allgemein die Frage, mit welchen Mitteln der Bundesrat zu einem besseren wirtschaftlichen Ausgleich zwischen den Regionen beitragen will. Texte de l'interpellation du 4 mars 1987 L'horlogerie, en particulier les secteurs de la boîte de montre et de l'habillement de la montre, ainsi que l'industrie de la machine outil sont frappés par une nouvelle et grave crise. Il en résulte une recrudescence du chômage qui, dans certaines régions de l'arc jurassien, pourrait bientôt dépasser en importance le taux maximum atteint en 1984. Cette situation appelle une réaction des autorités fédérales. Aussi demandons-nous au Conseil fédéral s'il envisage: 1. D'élaborer un programme de commandes fédérales où la part dévolue aux régions économiquement menacées serait notablement augmentée; 2. De développer les installations fédérales existantes dans ces régions et d'en créer de nouvelles, dans la mesure des besoins et du possible; 3. D'augmenter le nombre d'indemnités de chômage en les portant à 170 contre 85 actuellement, comme l'article 1er, 2e alinéa, de l'ordonnance du 27 août 1984 lui en donne la compétence; 4. D'augmenter de 12 à 18 le nombre des périodes de décompte en cas de chômage partiel. Plus globalement, considérant

que les fléchissements conjoncturels précités sont sectoriels et qu'on est proche, en certains endroits, d'une situation de péril, quels moyens le Conseil fédéral entend-il mettre en oeuvre pour contribuer à un meilleur équilibre économique entre les régions du pays? M.

Flückiger: Après la crise des années septante et celle du début des années quatre-vingts, l'industrie horlogère suisse et celle de la machine-outil qui lui est liée connaissent, on ne le sait que trop, de nouvelles difficultés. Si les entreprises horlogères ayant achevé leur mutation technologique ne ressentent pas ou peu, selon les cas, les conséquences de la conjoncture actuelle, à l'instar d'ailleurs des maisons engagées dans la production haut de gamme, il en va tout autrement pour celles restées fidèles à une production traditionnelle de qualité courante. La conjoncture défavorable, se conjuguant parfois avec une inadaptation des structures internes, a contraint certaines entreprises à cesser ou, pour le moins, à réduire leurs activités, par conséquent, à licencier tout ou partie de leur personnel. A l'heure actuelle, on en est à craindre que d'autres fermures d'usines n'interviennent encore dans un proche avenir. De plus, un grand nombre d'entreprises, dans l'espoir de jours meilleurs et parce qu'elles ne peuvent assurer le plein emploi de l'effectif de leurs collaborateurs, recourent aux mises en chômage partielles ou totales. En dépit du fait, il faut le souligner, que les entrepreneurs n'acceptent pas comme une fatalité l'évolution défavorable des affaires. Ils prospectent avec opiniâtreté les marchés, souvent à partir d'une approche entièrement nouvelle. Ils cherchent à adapter leur production pour surmonter les difficultés, qu'elles soient d'ordre purement économiques - pensons par exemple aux effets induits de la faiblesse du dollar - ou qu'elles découlent de l'évolution des goûts du public. Il faut savoir, en outre, que dans les cantons les plus touchés, l'initiative privée et les pouvoirs locaux ont mis en place de véritables instruments d'aide aux entreprises et conduisent une politique exemplaire pour favoriser un développement économique axé sur la diversification du secteur industriel. La formation professionnelle n'est pas oubliée. Elle fait l'objet de la plus grande attention. De tels efforts impliquent des investissements considérables qui ne sont pas sans agir sur le budget des collectivités

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Interpellation Cavelti Basler Chemieunfall. Folgen für die Landwirtschaftspolitik Interpellation Cavelti Accident chimique de Bâle. Conséquences pour la politique agricole In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1987 Année Anno Band II Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été Sessione Sessione estiva Rat Ständerat Conseil Conseil des Etats Consiglio Consiglio degli Stati Sitzung 09 Séance Seduta Geschäftsnummer 86.107 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 15.06.1987 - 18:15 Date Data Seite 320-322 Page Pagina Ref. No 20 015 655 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.